

Flash pédagogique circonscription de Jonzac

DUERP

Jean-Baptiste Massicot, CPC mission EPS & Assistant de prévention
lundi 26 janvier 2026



Le DUERP qu'est-ce que c'est?

- ▶ Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels est le résultat de l'évaluation des risques professionnels concernant l'ensemble des agents sur leur lieu de travail.
Depuis 1991, tout employeur a l'obligation d'évaluer les risques professionnels au sein de son établissement.
- ▶ <https://intranet.ac-poitiers.fr/article/la-prevention-des-risques-professionnels>



Le DUERP à quoi ça sert?



- ▶ C'est une démarche **de prévention des risques** professionnels permettant d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des agents.
En effet, la mise en œuvre du DUERP permet **d'identifier les risques** auxquels sont ou pourraient être exposés les agents, de **les analyser** puis de **les hiérarchiser** : identifier les risques non ou partiellement maîtrisés afin d'élaborer et **de déployer des actions de prévention** permettant d'aboutir à leur maîtrise.
A retenir : ce n'est pas parce qu'un risque est identifié comme maîtrisé qu'il peut être négligé. Il conviendra de vérifier que les moyens de prévention sont toujours adaptés dans le temps.

Exemples d'actions de prévention menées en 2024 sur l'Académie de Poitiers :

- aménagement des conditions de travail avec matériel ergonomique
- formation de personnel (gestion de crise, égalité homme-femme...)
- accompagnement de personnel par la médecine du travail
- flyer d'informations

Qui réalise le DUERP?



- ▶ Le directeur ne peut pas réaliser seul ce document.
- ▶ Les agents Education Nationale de l'école (équipe enseignante, AESH, SCU) sont les plus à même d'évaluer les risques encourus au quotidien.
- ▶ Ce n'est pas parce que je ressens un risque dans une situation que mes collègues auront le même ressenti. → Tous les risques méritent d'être considérés.
- ▶ Le DUERP est actualisé régulièrement (au moins une fois par an, lors de tout changement impactant de manière importante les conditions de travail et en cas d'information nouvelle relative aux risques professionnels).

Par où commencer?



Une observation par unité de travail

Unité de travail (cliquer)	Nom de l'unité de travail	Lieu (facultatif)
<u>UT01</u>	<u>Administration - Bureau de direction</u>	
<u>UT02</u>	<u>Salles de classes maternelle</u>	
<u>UT03</u>	<u>Salles de classes élémentaire</u>	
<u>UT04</u>	<u>Enseignement spécialisé (AESH, ULIS, intégration ITED, IME...)</u>	
<u>UT05</u>	<u>Salle de motricité</u>	
<u>UT06</u>	<u>Bibliothèque - BCD</u>	
<u>UT07</u>	<u>Dortoir</u>	
<u>UT08</u>	<u>Salle des maîtres</u>	
<u>UT09</u>	<u>Cour de récréation</u>	
<u>UT10</u>	<u>Circulations intérieures et extérieures</u>	
<u>UT11</u>	<u>Sanitaires</u>	
<u>UT12</u>	<u>Entretien des locaux</u>	
<u>UT13</u>	<u>Activités sportives</u>	
<u>UT14</u>	<u>Dispositif classe dehors</u>	
<u>UT15</u>	<u>Restauration</u>	
<u>UT16</u>	<u>Risques communs</u>	

UT01 : Bureaux d'administration

Exemple dans le bureau



Danger / risque (INRS)	Description de la situation à risque (dangers, facteurs de risques)	Contusion / Hématome / Bosse	Fracture / Entorse / Foulure	Corps étranger œil / Poussière	Brûlure (thermique/ chimique)	Malaise / Vertige / Évanouissement	Intoxication / irritation soudaine	Douleurs dos / TMS / Articulations	Fatigue auditive / Surdité
Risques de chute de hauteur	Nombreux câbles électriques d'ordinateur au sol pouvant engendrer une chute	✓	✓					✓	

Probabilité (P)	Fréquence (F)	Maîtrise (M)	Niveau	Mesures et ressources de prévention existantes	Effectif personnes exposées	Actions correctives et préventives à mettre en œuvre	Chargé de la mise en œuvre
3 - Probable	2 - Occasionnelle	3 - Peu maîtrisé	54	réponse matérielle	1	utiliser proège câbles au sol	mairie

Exemples dans la classe



UT03 : Salles de classes Elémentaire

Identification des risques		Accidents & Lésions physiques						
Danger / risque (INRS)	Description de la situation à risque (dangers, facteurs de risques)	Contusion / Hématome / Bosse	Fracture / Entorse / Foulure	Corps étranger œil / Poussière	Brûlure (thermique/ chimique)	Malaise / Vertige / Évanouissement	Intoxication / irritation soudaine	
Risques de chute de hauteur	Utilisation d'un escabeau peu adapté pour l'affichage de classe	✓	✓					
Risques liés aux équipements de travail	Fatigue visuelle en raison d'un néon non remplacé							
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	chute d'objets lourds stockés en hauteur	✓	✓					

Danger / risque (INRS)	Description de la situation à risque (dangers, facteurs de risques)	Douleurs dos / TMS / Articulations	Fatigue auditive / Surdité	Fatigue visuelle / Maux de tête	Gêne respiratoire / Allergie / Asthme	Inconfort thermique (chaud/froid)	Gêne olfactive / Nausées	Maladie infectieuse (virus/bactérie)
Risques de chute de hauteur	Utilisation d'un escabeau peu adapté pour l'affichage de classe							
Risques liés aux équipements de travail	Luminosité insuffisante en raison d'un néon non remplacé			✓				
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Stockage d'objets lourds en hauteur							

Danger / risque (INRS)	Description de la situation à risque (dangers, facteurs de risques)	Gravité (G)	Probabilité (P)	Fréquence (F)	Maîtrise (M)	Niveau	Mesures et ressources de prévention existantes	Effectif personnes exposées	Actions correctives et préventives à mettre en œuvre
Risques de chute de hauteur	Utilisation d'un escabeau peu adapté pour l'affichage de classe	3 - Grave	3 - Probable	2 - Occasionnelle	1 - Globalement maîtrisé	18	ne pas afficher seul	3	changer escabeau avec rampe
Risques liés aux équipements de travail	Luminosité insuffisante en raison d'un néon non remplacé	2 - Moyen	2 - Possible	4 - Permanente	2 - Modérément maîtrisé	32	solicitation mairie	26	plan de renouvellement néons
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Stockage d'objets lourds en hauteur	2 - Moyen	3 - Probable	1 - Rare	3 - Peu maîtrisé	18	consignes	3	réorganiser stockage et sollicitation rangement

Nécessité d'apporter une proposition pour mener un plan d'action

Mesure de prévention



Mesures de prévention

1) Supprimer le risque



Supprimer le stockage en hauteur

2) A minima : réduire le risque



Utilisation d'un moyen d'accès en hauteur adapté et conforme



Mesures de prévention

1) Supprimer le risque



Rendre le coffret électrique inaccessible (fermer à clef,...)

2) A minima : réduire le risque



Intervention par une personne habilitée

PRIORITÉS

- 1.
- 2.
- 3.



Plan d'actions consolidé

Unité de travail	Risque (Danger / INRS)	Ligne UT	Niveau	Actions correctives / préventives	Chargé de la mise en œuvre
UT03 : Salles de classes Elémentaire	Risques de chute de hauteur	7	18	changer escabeau avec rampe	
UT03 : Salles de classes Elémentaire	Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	15	18	réorganiser stockage et sollicitation rangement	
UT03 : Salles de classes Elémentaire	Risques liés aux équipements de travail	14	32	plan de renouvellement néons	
UT01 : Bureaux d'administration	Risques de chute de hauteur	7	54	utiliser proège câbles au sol	

Comment le conserver? A qui le transmettre?

- ▶ Partager le document à la collectivité
- ▶ Poser des échéances
- ▶ Conserver le risque apparent 1 an avant de le faire disparaître après résolution
- ▶ Si la résolution n'intervient pas l'IEN peut être sollicité;

